#

**Note d’information du Haut-commissariat au Plan**

**relative aux principales caractéristiques de la population active et ses composantes en 2023**

A la suite de la dernière publication du Haut-commissariat au Plan sur la situation du marché du travail en 2023, la présente note dresse un portrait des caractéristiques et des principales tendances de la population active et ses composantes (les personnes pourvues d’un emploi et celles en situation de chômage).

# Principales caractéristiques de la population active

En 2023, la population en âge d'activité (15 ans et plus) a atteint 27.888.000 personnes, 12.171.000 sont des actives (10.591.000 pourvues d’un emploi et 1.580.000 en situation de chômage) et 15.717.000 sont en dehors du marché de travail.

Entre 2022 et 2023, le volume des actifs a diminué de 0,2%, résultat d’une augmentation de 1,8% en milieu urbain et d’une baisse de 3,5% en milieu rural. Cette baisse, combinée à l'augmentation de la population en âge d’activité (15 ans et plus), estimée à 1,4%, a entraîné une diminution du taux d’activité de 0,7 point entre 2022 et 2023, pour atteindre 43,6%.

La baisse du taux d’activité a été plus marquée en zones rurales (-1,8 point) qu'en zones urbaines (-0,1 point), passant respectivement, entre 2022 et 2023, de 49,1% à 47,3% et de 41,9% à 41,8%. Les femmes sont plus touchées par cette baisse que les hommes, avec un recul de 0,8 point et un taux d'activité de 19% en 2023, contre une baisse de 0,6 point pour les hommes (69%).

**Graphique 1 : Evolution du taux d’activité selon le milieu de résidence depuis l’année 2017 (en %)**

L'analyse du profil des actifs révèle que cette population est :

* de plus en plus urbanisée, avec environ 63,5% des actifs résidant dans les villes en 2023.
* de moins en moins féminisée, avec un taux de féminité passant de 22,6% en 2022 à 22,1% en 2023. Ce constat est plus marqué en zones rurales (de 22,9% à 20,7%).
* jeune : les moins de 35 ans représentent 39,6% du total des actifs en 2023 (40,5% en zones urbaines et 38,2% en zones rurales) contre 8,9% chez les actifs âgés de 60 ans et plus (13% pour les ruraux et 6,5% pour les citadins).
* de faible qualification, avec près de la moitié des actifs (48,2%) n'ont aucun niveau scolaire ou ont le niveau fondamental en 2023. Cette faible qualification est encore plus prononcée en zones rurales où elle concerne 71,6% des actifs dans ce milieu.

# Principales caractéristiques de la population active occupée

En 2023, sur les 10.591.000 actifs occupés, 39,3% d’entre eux résident en milieu rural et 20,7% sont de sexe féminin. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans constituent 34,2% du volume total de l’emploi (8,1% pour les 15 à 24 ans et 26,1% pour les 25 à 34 ans).

Le taux d’emploi a atteint 38% au niveau national; 34,8% en milieu urbain et 44,3% en milieu rural; 61,1% parmi les hommes et 15,5% parmi les femmes. Il est de 53,8% pour la tranche d’âge 35-44 ans et de 14,5% pour les 15-24 ans.

**Graphique 2 : Evolution du taux d’emploi selon le milieu de résidence**

 **depuis l’année 2017 (en %).**

**Composition sectorielle de la population active occupée**

Le secteur des "services" emploie 5.114.000 personnes (48,3%), suivi de celui l’"agriculture, forêt et pêche" avec 2.947.000 personnes ou 27,8%, de l’"industrie y compris l’artisanat" (1.296.000 personnes ou 12,2%) et des BTP (1.228.000 personnes ou 11,6%).[[1]](#footnote-1)

Parmi les 5.114.000 personnes exerçant dans le secteur des "services", 31,3% relèvent de la branche du commerce, 12,7% des services sociaux fournis à la collectivité et 12,1% du transport, entrepôts et communications.

**Graphique 3 : Répartition des actifs occupés selon les secteurs d’activité (%)**

Près des deux-tiers (66,5%) des actifs occupés citadins exercent dans le secteur des "services" et 16,8% dans l’"industrie y compris l’artisanat". En milieu rural, 64%des actifs occupés exercent dans le secteur de l’"agriculture, forêt et pêche".

Les professions les plus exercées sont celles des ″artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux″ avec 18,9% de l'ensemble des actifs occupés, des "manœuvres non agricoles, manutentionnaires, petits métiers" (18,3%) et des "ouvriers et manœuvres de l’agriculture et de la pêche" (17,3%).

**Les statuts du salariat et de l’emploi indépendant prédominent**

L'emploi salarial touche près de 6 actifs occupés sur 10 (58,9%). Il reste plus fréquent parmi les femmes citadines actives occupées avec 85,9% contre 67,3% parmi leurs homologues hommes. Les indépendants, quant à eux, représentent 26,3% des actifs occupés, 29,9% parmi les hommes et 12,4% parmi les femmes.

Les aides familiales représentent 10,5%, avec une forte concentration chez les femmes rurales (67,6%). Le statut d'employeur représente 1,9% de l’ensemble des actifs occupés.

**Qualification des actifs occupés**

Près de la moitié (49,9%) des actifs occupés n’ont aucun diplôme, 32% ont un diplôme moyen et 18,1% un diplôme supérieur. Parmi les actifs occupés exerçant dans le secteur de l’"agriculture, forêt et pêche", 77,2% n’ont aucun diplôme. Cette proportion atteint 56,7% dans le secteur des BTP, 40,9% dans l'" industrie y compris l’artisanat" et 34,7% dans les " services".

Près de deux tiers des indépendants (65,8%) ne disposent d’aucun diplôme, 27,8% ont un diplôme moyen et 6,4% un diplôme supérieur. Pour les salariés, ces proportions sont respectivement de 40,4%, 34,4% et 25,2%.

**Graphique 4 : Structure de la population en âge d’activité**

**et de la population active occupée selon le diplôme (en %)**

**Mode d’insertion dans le marché du travail**

Près de 11% des actifs occupés exercent un emploi non rémunéré, avec une proportion plus élevée chez les ruraux (24,6%) que chez les citadins (2,2%), et chez les femmes (28,5%) que chez les hommes (6,4%). Les jeunes de moins de 25 ans sont particulièrement plus touchés par le travail non rémunéré avec une part de 33,5% contre 7,5% pour les adultes âgés de 45 ans et plus.

Les personnes n’ayant aucun diplôme sont également plus touchées par l’emploi non rémunéré avec une part de 14,7% contre 7,4% pour les détenteurs d'un diplôme.

Près d'un actif occupé sur 10 (10,2%) exerce un emploi de type occasionnel ou saisonnier, 15,5% en milieu rural et 6,8% en milieu urbain.

**Durée de travail et conciliation entre vie privée et vie professionnelle**

Environ 35,3% des actifs occupés travaillent plus de 48 heures par semaine (37,7% parmi les citadins et 31,6% parmi les ruraux). La durée excessive de travail[[2]](#footnote-2) concerne les hommes (41%) beaucoup plus que les femmes (13,5%). Par secteur d'activité, elle touche 40,3% des actifs occupés relevant du secteur des "services", 35,5% de ceux exerçant dans le secteur des BTP, 32,8% de l'"industrie y compris l’artisanat" et 27,6% de l’"agriculture, forêt et pêche".

En outre, 6,4% des actifs occupés travaillent le jour et la nuit (8,3% en milieu urbain et 3,5% en milieu rural), 3,2% alternent le jour et la nuit et 1,1% travaillent uniquement la nuit.

Par rapport à la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, 3,5% des actifs occupés n’arrivent pas, malgré tous les efforts déployés, à concilier aisément entre leur vie privée et leur vie professionnelle, 7,4% y arrivent avec beaucoup de difficultés et 31,2% y parviennent mais avec difficultés.

**Mode d’organisation dans le marché de travail**

Près de 3 actifs occupés sur 10 (29,3%) bénéficient d’une couverture médicale liée à l’emploi (41,4% dans les villes et 10,7% à la campagne).

La part des actifs occupés affiliés à un système de couverture médicale liée à l’emploi est fortement liée au niveau de diplôme. Elle passe de 13,5% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme à 74% parmi les détenteurs d’un diplôme supérieur.

Les actifs occupés exerçant dans l’"industrie y compris l’artisanat" enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé (49,2%), suivis de ceux relevant du secteur des "services" (41,2%), des BTP (13%) et de l’"agriculture, forêt et pêche" (6,8%).

Au niveau national, 45,7% des salariés bénéficient d’une couverture médicale assurée par l’employeur; 53,1% en milieu urbain et 25,3% en milieu rural; 60,7% parmi les femmes et 41,9% parmi les hommes.

Près de 3 actifs occupés sur 10 (28,3%) sont affiliés à un système de retraite, 40,7% en milieu urbain et 9,3% en milieu rural. Le taux de couverture par un système de retraite est de 35,8% parmi les femmes et de 26,4% parmi les hommes. Ce taux passe de 12,5% pour les actifs occupés n'ayant aucun diplôme à 73,2% pour les détenteurs d'un diplôme supérieur.

Les taux de couverture de retraite les plus élevés sont enregistrés dans les secteurs de l’"industrie y compris l'artisanat" et des "services" avec respectivement 49% et 39,3% alors que les taux les plus bas sont relevés dans les secteurs des "BTP" et de l’"agriculture, forêt et pêche" avec respectivement 12,8% et 6,8%.

Plus de 4 salariés sur 10 (44,4%) sont affiliés à un système de retraite, 52,5% en milieu urbain et 21,8% en milieu rural. Cette proportion est de 60,6% parmi les femmes contre 40,2% parmi les hommes.

Un peu plus de la moitié des salariés (51,9%) ne disposent d'aucun contrat formalisant leur relation avec l'employeur. Un peu plus du quart (26,7%) disposent d'un contrat à durée indéterminée, 14,9% d'un contrat à durée déterminée et 6,5% d’un contrat verbal.

La part des salariés ne disposant d'aucun contrat s’élève à 72,5% en milieu rural contre 44,4% en milieu urbain. Elle passe de 36,2% parmi les femmes à 55,9% parmi les hommes.

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans et les personnes n'ayant aucun diplôme sont les plus touchés par le travail sans contrat avec respectivement des taux de 69,6% et 71,5%.

**Graphique 5 : Répartition des actifs occupés salariés de 15 ans et plus selon le diplôme et le type de contrat de travail**

**Affiliation syndicale ou professionnelle**

La majorité des actifs occupés (97,3%) ne sont affiliés à aucune organisation syndicale ou professionnelle, 96,1% en milieu urbain et 99,3% en milieu rural; 97,5% parmi les hommes et 96,9% parmi les femmes.

Parmi l'ensemble des salariés, 96,1% ne sont affiliés à aucune organisation syndicale ou professionnelle, 95,2% en milieu urbain et 98,6% en milieu rural.

**Principales caractéristiques du sous-emploi**

Le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a augmenté au niveau national, entre 2022 et 2023, passant de 972.000 à 1.043.000 personnes, de 520.000 à 560.000 personnes dans les villes et de 452.000 à 483.000 à la campagne.

En 2023, 53,7% des sous-employés résident en milieu urbain, 76,7% sont âgés de moins de 45 ans et 49,7% n'ont aucun diplôme, 35,3% ont de diplôme de niveau moyen et 15% de niveau supérieur.

Le taux de sous-emploi est passé, entre 2022 et 2023, de 9% à 9,8% au niveau national, de 8,1% à 8,7% en milieu urbain et de 10,4% à 11,6% en milieu rural.

Les catégories ayant connu les hausses les plus importantes du taux de sous-emploi sont les personnes âgées de 25 à 34 ans (+1,6 point) et celles de 35 à 44 ans (+1 point), celles n'ayant aucun diplôme (+1,1 point), les hommes (+0,9 point) et les ruraux (+1,2 point).

**Graphique 6 : Évolution du taux de sous-emploi parmi certaines catégories de la population active occupée entre 2022 et 2023 (%)**

Les secteurs ayant connu une forte hausse du sous-emploi sont les BTP avec +2,8 points (de 16,4% à 19,2%), l’"agriculture, forêt et pêche" avec 0,8 point (de 10,4% à 11,2%), les "services" avec 0,5 point (de 7,2% à 7,7%) et l’"industrie y compris artisanat" avec +0,2 point (de 6,2% à 6,4%).

**Graphique 7 : Évolution du taux de sous-emploi selon les secteurs d’activité économique entre 2022 et 2023 (%)**

Selon le type de sous-emploi, la part du sous-emploi lié à la durée de travail[[3]](#footnote-3) a connu, entre 2022 et 2023, une augmentation, passant de 44,9% à 49,1%. A l’inverse, le sous-emploi lié à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé a reculé au cours de la même période, de 55,1% à 50,9%.

Dans ce contexte, la population active occupée en situation de sous-emploi lié à la durée de travail, a atteint, en 2023, 512.000 personnes au niveau national contre 437.000 une année auparavant. Le taux correspondant a augmenté de 4,1% à 4,8% au niveau national, de 3,3% à 4% en milieu urbain et de 5,1% à 6,2% en milieu rural.

La population active occupée en situation de sous-emploi lié à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé est passée, au niveau national, de 535.000 personnes en 2022 à 531.000 en 2023. Le taux correspondant s’est quasiment stagné à 5% au niveau national, à 4,8% en milieu urbain et est passé de 5,2% à 5,4% en milieu rural.

1. **Portrait de la population en chômage**

En 2023, la majorité des chômeurs (82,3%) résident en milieu urbain, et parmi eux, 75,7% ont moins de 35 ans. De plus, 82,6% des chômeurs sont diplômés et 31,1% sont des femmes. Près de la moitié des chômeurs (51,2%) sont des primo-demandeurs d’emploi, et un pourcentage élevé (66%) sont au chômage depuis une année et plus.

Après avoir baissé de 12,3% à 11,8% entre 2021 et 2022, le taux de chômage est remonté à 13% en 2023, ce qui représente une augmentation de 1,2 point par rapport 2022. Ce taux est passé, entre 2022 et 2023, de 15,8% à 16,8% en milieu urbain (+1 point) et de 5,2% à 6,3% (+1,1 point) en milieu rural.

Le taux du chômage a enregistré une hausse de 1,1 point parmi les femmes, passant de 17,2% à 18,3%, et de 1,2 point parmi les hommes, de 10,3% à 11,5%.

Cette hausse a concerné l’ensemble des catégories d’âge. Ainsi, le taux de chômage est passé de 32,7% à 35,8% (+3,1 points) parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, de 19,2% à 20,6% (+1,4 point) pour les personnes âgées de 25 à 34 ans, de 6,4% à 7,4% (1 point) pour celles de 35 à 44 ans, et de 3,3% à 3,7% pour celles de 45 ans et plus (+0,4 point).

**Graphique 8 : Evolution du taux de chômage entre 2022 et 2023 pour certaines catégories de la population (en %).**

Selon le diplôme, le taux de chômage a enregistré une hausse de 1,1 point parmi les diplômés, passant de 18,6% à 19,7%, et de 0,7 point parmi les personnes n’ayant aucun diplôme, passant de 4,2% à 4,9%.

Ce sont les diplômés de niveau moyen[[4]](#footnote-4) qui ont enregistré la hausse la plus importante avec un taux passant de 14,1% à 15,8% (+1,7 point). Ce taux a enregistré sa forte hausse parmi les titulaires de certificats en spécialisation professionnelle (+2,5 points avec un taux de 25,0%), suivis des titulaires des diplômes et certificats de l'enseignement primaire et secondaire collégial (+1,8 point avec un taux de 14,6%).

Le taux de chômage des diplômés de niveau supérieur[[5]](#footnote-5) a enregistré une quasi-stagnation, passant de 25,8% à 25,9%. Parmi cette catégorie, le taux de chômage des titulaires des diplômes supérieurs délivrés par les écoles et les instituts (y compris doctorats en médecine et en pharmacie) a connu une hausse de 0,7 point atteignant 9,4%.

**Graphique 9 : Evolution du taux de chômage selon le diplôme (%)**

Par ailleurs, au cours de cette période, le chômage a été marqué par la hausse de la proportion des personnes récemment en chômage. La part des personnes en situation de chômage depuis moins d’un an s'est élevée de 31,3% à 33,3%. Ainsi, la durée moyenne de chômage est passée de 33 mois à 32 mois.

D’un autre côté, 27,8% des chômeurs se sont retrouvés dans cette situation suite à l’achèvement des études et 27% suite au licenciement ou à l’arrêt de l’activité de l’établissement.

**Les chômeurs ayant déjà travaillé**

Le volume des chômeurs ayant déjà travaillé  a connu, entre 2022 et 2023, une augmentation de 98.000 personnes, passant de 673.000 à 771.000. De ce fait, leur part est passée, au cours de cette période, de 46,7% à 48,8%.

Près de 80,9% des chômeurs ayant déjà travaillé résident en milieu urbain, plus de trois quarts sont des hommes (79%) et plus de la moitié d’entre eux sont des jeunes âgés de 15 à 34 ans (56,7%).

Près de 7 chômeurs ayant déjà travaillé sur 10 (71,2%) ont un diplôme, 46,2% de niveau moyen et 25% de niveau supérieur.

En outre, 85,2% de ces chômeurs étaient des salariés et 13,3% des auto-employés. Près de 55,2% exerçaient dans le secteur des " services", 18,4% dans les "BTP" et 16% dans l’" industrie y compris l’artisanat". Près de trois sur dix de ces chômeurs (30,1%) exerçaient en tant que manœuvres non agricoles, manutentionnaires ou travailleurs de petits métiers, près d’un quart (28,3%) en tant que commerçants ou artisans et 20,6% en tant qu’employés.

1. La différence par rapport au volume total de l'emploi, soit 0,1% des actifs occupés, concerne les activités non désignées [↑](#footnote-ref-1)
2. La notion de durée excessive de travail, telle que définie par le Bureau International du Travail (BIT), se réfère à la proportion de la population active occupée dont les horaires de travail, dans tous les emplois, dépassent 48 heures par semaine. [↑](#footnote-ref-2)
3. Conformément aux recommandations du BIT, le sous-emploi est constitué, selon l’approche de l’Enquête nationale sur l’emploi, de deux composantes, la première liée au nombre d’heures travaillées et la deuxième à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. [↑](#footnote-ref-4)
5. Les diplômes de niveau supérieur regroupent le baccalauréat, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). [↑](#footnote-ref-5)